



Lettre des élus Verts au Conseil régional d'Auvergne

Septembre 2007



Bilan à mi mandat Cinq élus Verts au Conseil régional, qu'est-ce que ça change pour les Auvergnats?

En 2004, les Auvergnats élisaient une nouvelle majorité politique composée de 18 socialistes, 7 communistes et 5 élus Verts, dans une assemblée de 47 élus. Depuis lors, la Région est devenue le lieu de décision le plus important jamais conquis par des Verts en Auvergne.

Cinq élus - dont un Vice-président - cela permet de faire des propositions, d'expérimenter, de convaincre, d'infléchir des orientations... Bref, d'agir politiquement. Mais avec cinq élus (une minorité au sein de la majorité), les Verts n'ont évidemment pas encore les moyens de conduire toute la politique dont ils rêvent.

C'est pourquoi, grâce à un travail de longue haleine, ils ont choisi d'« écologiser » progressivement mais durablement les politiques du Conseil régional.

A mi-mandat, les élus tiennent à faire connaître leur bilan - qui n'est pas toujours facile à mesurer de l'extérieur - pour dire ce qui a été obtenu et regarder également ce qu'il reste à obtenir.

« **D**e nombreux programmes commencent à intégrer la notion de développement durable : le plan régional de développement des formations, le diagnostic énergétique des lycées, l'habitat, les équipements sportifs ou touristiques, etc., et pour la première fois le contrat de plan fait du rail sa priorité. De même, les budgets environnement/énergie et agriculture biologique (bien qu'encore très insuffisants) sont en augmentation substantielle».

Cette déclaration des Verts lors du vote du budget 2007 en janvier dernier montre à quel point les 5 élus impriment leur marque au Conseil régional.

Un regard rapide suffit pour voir qu'à mi-mandat de nombreuses décisions n'auraient tout simplement pas été prises sans les élus Verts. Sur le volet Energie, tandis que les crédits d'aides sur le solaire et le bois pour les particuliers et les entreprises étaient insignifiants sous Giscard, ils ont été multipliés par 10 en 3 ans. « C'était une

promesse de campagne, et on l'a tenue », précise Yves Gueydon, qui a occupé le poste de Vice-Président chargé de l'environnement et des énergies jusqu'en juillet dernier¹. « On a construit une vraie politique énergétique régionale qui se décline à travers des aides et des études. Tout cela va déboucher sur un Plan climat pour l'Auvergne fin 2007. Des conventions sont passées avec les structures de sensibilisation à l'énergie, en particulier pour convaincre les collectivités locales, ce qui est prioritaire. On crée un vrai réseau d'acteurs sur l'énergie ».

Grâce aux élus Verts, le budget Environnement / énergie va encore augmenter de 700 000€ en 2008. Et les choses s'inscrivent dans la durée puisque la politique régionale de l'énergie émerge désormais au Contrat de plan (rebaptisé Contrat de projet) : la région contribuera à hauteur de 13 M€ sur la période 2007-2013.

« On fait avancer l'écologie au quotidien »

Les 5 élus Verts, qui sont-ils ?

- Yves GUEYDON (Puy-de-Dôme) : Membre de la Commission Economie, Agriculture, Tourisme
- Agnès MOLLON (Puy-de-Dôme) : Membre de la Commission Développement et aménagement du territoire, politique contractuelle ; future Vice-présidente du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
- Pierre POMMAREL (Haute-Loire) : Président du Groupe ; Membre de la Commission Environnement, transports, voies de communication et énergies
- Nicole ROUAIRE (Allier) : Présidente de Commission Consultative Développement Durable ; Membre de la Commission Education - Formation tout au long de la vie
- Lionel ROUCAN (Cantal) : Vice-Président chargé de l'Environnement/Energie

La Région est présidée par René Souchon (PS), qui a succédé à Pierre-Joël Bonté, décédé en 2006.

GROUPE VERT au CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE
Centre Delille - Rue Urbain II 63000 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04 73 31 84 94 Mail : GroupeVert@cr-auvergne.fr

1- Yves Gueydon a été remplacé à ce poste par Lionel Roucan, autre élu Vert, en septembre 2007



Toujours en matière d'environnement, on retiendra :

- les encouragements à l'éducation à l'environnement : des conventions ont été passées avec les acteurs régionaux d'éducation à l'environnement
- des engagements pluriannuels avec les parcs naturels Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne et la future création de 2 nouveaux parcs : celui du Haut-Allier et celui d'Aubrac
- la réactualisation du programme Déchets spéciaux, la préparation d'un plan Climat, le soutien à l'évaluation des mesures de l'air, la lutte contre les pollutions agricoles grâce à des contrats de bassins versants, l'élaboration d'un plan 'Biodiversité' pour créer un corridor écologique. De l'avis d'Yves Gueydon : « on est loin d'être arrivés au bout mais tout cela prépare les décisions de demain ».

L'eau est un dossier que suit également Lionel Roucan, en tant que

président de la Commission territoriale de la rivière Dordogne², instance rattachée à l'Agence de l'eau Adour-Garonne. « On gère 470 M€, c'est à peine moins que le budget de la Région. Grâce à ça, on peut favoriser les bonnes pratiques agricoles, on peut intervenir efficacement sur les milieux, etc.. C'est en tant qu' élu régional que j'y siège. On peut agir concrètement pour faire avancer l'écologie au quotidien ».

Quant à l'Agence Loire-Bretagne à laquelle siège Y. Gueydon, elle mobilisera

Aller contre les logiques productivistes

Les Verts agissent aussi pour que les aides régionales n'incitent plus à

l'intensification de l'agriculture et au gaspillage de l'eau. Ils ont notamment impulsé l'élaboration d'une charte porcine pour réduire l'impact des porcheries.

Mais l'environnement et la bio, ce n'est que la partie visible de l'iceberg, car l'action des 5 élus couvre des champs bien plus variés, et aussi importants. Sur les transports, compétence majeure des Régions, Pierre Pommarel a été un des moteurs de la Commission en proposant en début de mandat un 'Livres blanc pour le

2 milliards € d'aides sur la période 2007/2012 pour reconquérir le bon état des eaux par des actions préventives. Les élus Verts sont présents dans toutes les commissions locales de l'eau et suivent donc les différents schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) lancés en Auvergne.

En matière d'agriculture biologique, les budgets ont été multipliés par trois avec 600 000 € contre moins de 200 000 avant. Lionel Roucan précise : « c'est une ligne ouverte donc plus il y aura de projets, plus on donnera d'argent. On a aidé aussi la certification, les repas bio en restauration collective, la création d'une plate-forme logistique régionale des produits biologiques pour organiser la filière ». Dans l'été, deux appels à projets ont été lancés pour accompagner l'agriculture biologique et valoriser les filières de qualité.

Les 5 élus Verts du Conseil régional lors de leur point presse à la gare train-tram de Clermont-Pardieu, le 17 septembre dernier (de g. à d. : Agnès Mollon, Yves Gueydon, Lionel Roucan, Pierre Pommarel, Nicole Rouaire). « Le TER est une compétence majeure du Conseil régional ; il est une priorité pour les Verts sur la fin de mandat »



en action

Une charte interne de développement durable

Depuis 2005, sous l'impulsion des Verts, la Région fait sa révolution pour devenir une collectivité éco-responsable. Derrière les mots, cela signifie l'achat de véhicules propres (lors du renouvellement du parc) et de vélos électriques, l'intégration de critères de développement durable dans les appels d'offres, le recours aux produits issus du commerce équitable pour les achats du Conseil régional, la mise en place du tri dans les services (y compris des déchets électriques et informatiques), la création d'un module 'développement durable' dans les appels d'offres de formation...

Par toute une série de mesures - regroupées sous le terme de Charte interne de développement durable - la région veut être exemplaire.

développement des TER³. Ce document qui énonce des propositions réalisables avant la fin du mandat voit ses préconisations peu à peu traduites en actes. Ainsi, le cadencement⁴ sur la ligne Moulins/ Clermont/ Brioude sera réalisé en 2008. Des investissements sont enfin engagés pour moderniser les lignes Clermont-Aurillac et Clermont Le Puy dans le cadre du Contrat de projet signé avec l'Etat pour la période 2007-2013. Celui-ci donne pour la première fois la priorité au rail : une petite révolution au pays de Michelin ! Mais là où le combat est plus rude, c'est pour sortir totalement les routes des financements de la Région. Difficile car Pierre avoue que « les élus veulent tous leur route ».

Autre dossier important de la région : la formation. Nicole Rouaire, qui siège dans cette commission, se souvient avoir été « choquée en voyant que la Région avait coutume de financer des formations 'pompes à fric' pour de grosses entreprises. En 2005, on a limité les interventions aux seules entreprises de

2- La Commission territoriale Rivière Dordogne va du Sancy à l'estuaire de la Gironde. Yves Gueydon préside lui la Commission Allier-Loire Amont au sein de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

3- Consultable sur <http://auvergne.lesverts.fr>

4- Le cadencement des trains consiste à simplifier et à densifier les horaires : un train partant à des cadences fixes toute la journée (H + 10mn par exemple) facilement mémorisables



moins de 50 salariés, n'appartenant pas à un groupe pour que les formations aillent vers les publics les plus éloignés de la qualification. Mais ça ne suffit pas car même dans les petites entreprises, ce sont toujours les cadres qui accèdent de fait à la formation : face à ce problème, la révision des critères est en cours : ça, c'est une priorité pour les Verts ». De même, N. Rouaire est intervenue pour soutenir des formations nouvelles en lien avec des éco-filières⁵.

En matière d'aménagement du territoire, commission à laquelle siège Agnès Mollon, le travail des Verts a consisté à veiller à ce que les subventions soient modulées selon la richesse des territoires et qu'elles soient conditionnées au respect de critères environnementaux comme par exemple les choix de chauffage pour des équipements communaux tels que les piscines ou gymnases. « L'idée passe mais les résistances locales sont très nombreuses ».

Sur l'économie sociale et solidaire (ESS)

également, les Verts sont partis de loin. Et en trois ans, l'ESS est sortie de la confidentialité et elle peut maintenant émarger aux aides régionales. Conclusion de Lionel Roucan : « ainsi, on remet petit à petit en cause le système de production, le système d'aides directes aux entreprises. L'argent public doit être réservé aux projets qui vont dans le sens de l'intérêt général (respect de l'environnement, conditions de travail, économie d'énergie et de ressources...).

Minoritaires mais influents

Une place pour la société civile

Les élus travaillent en direct avec les associations, syndicats et personnalités qualifiées. Sur leur demande, un grand nombre de ces acteurs a (enfin !) eu accès aux divers groupes de travail qui gravitent autour de la Région. Sans compter les multiples contacts dans des instances plus locales : conseils d'administration de lycées, conseils syndicaux des parcs, Agences de l'eau, etc.

On a martelé ce discours à toutes les occasions, notamment autour du Schéma de développement économique (SRDE)».

Ce Schéma restera dans les esprits comme le souvenir d'une bataille cruciale face aux logiques productivistes. Sous l'influence des Verts, le SRDE a connu trois versions avant d'être voté par la majorité unanime. Et au final, les

avancées sont réelles : un chapitre s'intitule 'Faire de l'Auvergne une région de référence en matière de développement durable' ; l'ESS accède aux aides régionales et les grandes entreprises devraient en être exclues⁶ ; un prix 'développement durable' spécial entreprises et associations a été créé ; les critères sociaux et environnementaux sont dorénavant pris en compte pour l'attribution des fonds ; etc.

Mais bien d'autres combats ont dû être menés. Vulcania bien sûr où les élus

ont systématiquement voté contre les nouveaux investissements. Sur ce dossier, les élus Verts ont demandé que les Auvergnats donnent leur avis par référendum mais ce souhait est resté lettre morte.

L'organisation de débats citoyens, ils l'ont par contre obtenue sur le dossier des OGM. Après le vote d'un vœu en 2004 par l'assemblée pour refuser les cultures OGM plein champ⁷, les Verts ont clairement voté contre Céréales Vallée, le pôle de compétitivité de Limagrain et consorts, et ont obtenu l'assurance que l'argent du Conseil régional ne financerait pas des programmes débouchant sur des cultures d'OGM en plein champ. Le comité de suivi de la charte de Florence au sein duquel siège Agnès Mollon, veille au grain. Dans ces deux dossiers, le poids limité des Verts dans la majorité n'a pas suffi à enrayer la logique du développement à tous crins : au moins en auront-ils publiquement critiqué le modèle.

Bref, en chaque occasion, à leur niveau, ils interviennent pour que l'écologie s'impose petit à petit dans les politiques régionales. Pierre Pommarel, qui est également président du groupe Vert, témoigne que c'est souvent comme ça que les choses avancent : « il a fallu se battre pour montrer qu'on est une force de proposition réaliste. Aujourd'hui, nous maîtrisons nos dossiers et on nous écoute ». Et ces résultats, bien souvent invisibles aux yeux des électeurs, beaucoup d'autres régions plus dotées en élus Verts ne peuvent pas les afficher. Cela est d'autant plus méritoire que sur l'échiquier régional, les 5 Verts ne constituent pas une minorité de blocage qui les rendrait indispensables à toute décision.

Tour à tour poil à gratter, grain de sable ou bonne conscience au sein de la majorité, les 5 font en sorte que le développement durable ne soit jamais oublié.

Avec un ou deux élus de plus..

Aujourd'hui, malgré des avancées réelles, les élus Verts sont loin d'être complètement satisfaits de leur bilan. Parmi les insatisfactions, citons :

- sur le rail, les changements auraient dû aller plus vite ; la fin des aides à la route aussi
- sur l'énergie, l'éolien est sorti de la compétence des conseils régionaux qui du coup a moins de marges de manœuvre pour inciter au développement de cette énergie
- sur l'eau, il faut sans cesse résister aux lobbies
- sur l'économie (et l'agriculture, le tourisme...), la vision des Verts est si radicalement différente que cela oblige à déployer des efforts importants de pédagogie et de patience. Faudra-t-il attendre encore 20 ans pour que les partenaires de la majorité abandonnent leurs réflexes productivistes ?

Sur tous ces dossiers, la route vers le développement soutenable est donc encore longue. Et au moment de faire un premier bilan, les 5 élus ne peuvent s'empêcher de penser qu'avec un ou deux élus de plus, ils auraient eu beaucoup plus de poids.

5- Elles représentent aujourd'hui des milliers d'emplois potentiels en France, dans des activités aussi diverses que le recyclage / valorisation des déchets, le bâtiment écologique, l'isolation thermique, l'éco-mobilité (services vélos, auto-partage...), les énergies renouvelables (production de capteurs solaires, pièces d'éoliennes...). Ces secteurs innovants ont besoin de main d'œuvre qualifiée.

6- Ce principe souffre malheureusement de trop nombreuses entorses aux yeux des Verts : des sommes importantes sont encore régulièrement attribuées à des entreprises au titre d'aides exceptionnelles. Vous avez dit clientélisme ?

7- Le Groupe Vert a fait adhérer la Région à la charte de Florence.



Et demain ?

Il reste deux ans et demi jusqu'au terme du mandat, en 2010. L'objectif affiché du groupe est d'inscrire les actions dans la durée, avec deux dossiers majeurs :

1 le ferroviaire : sur cette compétence prioritaire pour le Conseil régional et qui touche au plus près les usagers, les élus Verts estiment que les ambitions régionales sont encore bien trop faibles pour que le rail devienne enfin une alternative crédible au tout-routier. Le 'Livre blanc sur les TER' produit en 2005 par le groupe Vert donne la ligne à suivre pour améliorer la qualité de services et contribuer activement à réduire les émissions de gaz à effets de serre. Ils se dépenseront sans compter pour augmenter le cadencement des trains, moderniser les infrastructures, réduire les temps de parcours, voire réouvrir les lignes Moulins/ Montluçon, Vertaison/ Billom, Firminy/ Dunières...

2 l'Agenda 21 : ce document qui sera voté en novembre, regroupe des actions en faveur du développement durable. Parmi les centaines d'actions issues des réunions de concertation, 36 verront une concrétisation dès 2008. Dans ce cadre, sera accentuée l'**éco/socio conditionnalité**, afin que l'argent régional privilégie les démarches de développement durable, dans le respect de clauses sociales et/ou environnementales.

C'est un combat essentiel puisqu'il s'agit d'intervenir dans tous les domaines. Ainsi, comme le souligne Nicole Rouaire, qui a piloté avec Agnès

Mollon les travaux sur l'Agenda 21 : « au début, nous avons travaillé à faire croître les budgets emblématiques (agriculture biologique, énergies renouvelables...). Aujourd'hui, nous nous attachons à donner de la cohérence, à faire le lien entre les différents secteurs.

En un mot, nous agissons globalement. Maintenant, ce qui compte, c'est de mettre de l'écologie dans toutes les lignes budgétaires ».

« Mettre de l'écologie dans toutes les lignes budgétaires »

Et évidemment, les élus resteront intransigeants sur le dossier des OGM, afin que les aides régionales ne financent pas des expérimentations d'OGM en plein champ.

Les élus Verts commencent à impulser une autre façon de faire de la politique en Auvergne. Ce n'est que le début. Et il est grand temps de le faire savoir...

En résumé... Quelques mesures phares impulsées par les Verts depuis 2004

- le soutien à l'agriculture biologique multiplié par 3
- les aides aux particuliers et entreprises pour les énergies renouvelables multipliées par 10
- création de la plate-forme d'approvisionnement pour la fourniture de repas bio dans les lycées
- instauration de diagnostics énergétiques dans tous les lycées d'Auvergne
- la priorité donnée au rail dans le CPER 2007-2013
- les forts investissements sur le matériel roulant et sur les lignes Le Puy/Clermont et Aurillac/Clermont + le billet solidarité
- une charte porcine pour contrôler le développement des élevages ; un moratoire sur les aides à la grande irrigation
- la modification du schéma éolien dans un sens favorable au développement de cette énergie dans le respect des paysages
- la prise en compte du développement durable dans les politiques économiques (SRDE) et de formation (PRDF)
- l'Agenda 21 pour faire de l'Auvergne une éco région (à suivre fin 2007)
- la mise en place de la charte interne développement durable des services du Conseil régional (des économies de papier... et des économies tout simplement pour les finances auvergnates)
- la signature de la Charte de Florence et les prises de position de la région contre les cultures d'OGM en plein champ
- le soutien de la région aux projets de l'économie sociale et solidaire
- la modulation des aides à l'habitat en fonction du recours aux énergies renouvelables

un environnement et des ressources naturelles préservés

des services publics plus performants

une meilleure qualité de vie

une économie au service des territoires et des habitants

une gestion plus efficace des deniers publics